

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 36 (1928)

Heft: 12

Artikel: Contre la guerre chimique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-974087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reconnaissons en passant que dans ce milieu élégant, la tenue de campagne de nos officiers suisses détonait bien un peu. Nos amis néerlandais avaient préparé un programme de choix: chants zélandais, prestidigitateur prestigieux, danses javanaises, film, il y en avait pour tous les goûts. Puis ce fut un orchestre endiable qui fit retrouver leurs jambes de vingt ans aux hommes les plus blanchis, tandis que les misogynes impénitents demandaient au copieux buffet des satisfactions gustatives les plus variées.

Un temps idéal, coupé de courtes averses, a contribué au succès de la XIII^e Conférence. Il est toutefois regrettable que les ordres du jour chargés n'aient pas permis de jouir davantage du charme prenant de La Haye avec sa lumière si douce, ses bois idylliques que l'automne avait parés de ses ors, ses parcs magnifiques,

« où les canaux prolongent
Leur chemin de silence et de froide douleur,
Entre des quais de pierre abandonnés qui songent
Et mettent dans l'eau sombre un peu de leur
[pâleur.

D^r A. Guisan.

Contre la guerre chimique.

Le Conseil fédéral a décidé la constitution d'une commission centrale mixte pour l'étude de l'organisation de la protection de la population civile contre la guerre chimique. Cette commission est composée de membres de la Croix-Rouge suisse sous réserve de leur approbation par le Conseil fédéral et de membres que le Conseil fédéral désigne à son gré.

La Croix-Rouge a désigné les membres suivants: colonel commandant de corps Wildbolz, Einigen, de Berne, Sulzer, conseiller national de Winterthour, lieutenant-colonel sanitaire Suter, de St-Gall, méde-

cin en chef de la Croix-Rouge. Un autre membre sera désigné plus tard par la Croix-Rouge*. Le Conseil fédéral a désigné de son côté comme membres: MM. Dinichert, ministre, conseiller d'Etat Bosset, chef du Département de l'Intérieur à Lausanne, colonel Hauser, médecin en chef, de Berne, colonel Fierz, chef de la division technique de guerre à Berne et le lieutenant-colonel Hans Bandi, chef de section à la section de l'état-major général.

* Nous apprenons que le quatrième membre est M. le Prof. Dufour à Lausanne, membre du Conseil de La Source.

Aus unfern Zweigvereinen. — De nos Sections.

Emmental. Am letzten Sonntag, den 11. November 1928, füllte sich der große Saal des Hotels „Kreuz“ zum Bahnhof in Biglen gegen 1½ Uhr fast bis zum letzten Platz mit Frauen und Männern, die gekommen waren, um einen als Einleitung zur alljährlichen Abgeordnetenversammlung gedachten öffentlichen Vortrag des Vorkämpfers für die Tuberkuloseniederrückung im Kanton Bern, Dr. W. Kürsteiner, Arzt in Bern, zu hören; der geschätzte Redner hatte sich in

liebenswürdiger Weise bereit finden lassen, „Ueber Inhalt, Sinn und Geist des neuen eidgenössischen Tuberkulosegesetzes“ zu referieren und seinen flotten Vortrag durch ein Filmband zu illustrieren, das das Eindringen in den und die Vertreibung aus dem Körper in origineller Weise darstellt. Obschon es selten vorkommen dürfte, daß man über ein bereits angenommenes Gesetz vorträgt, zeigte die Veranstaltung doch deutlich, wie notwendig es war, sich durch einen kundigen